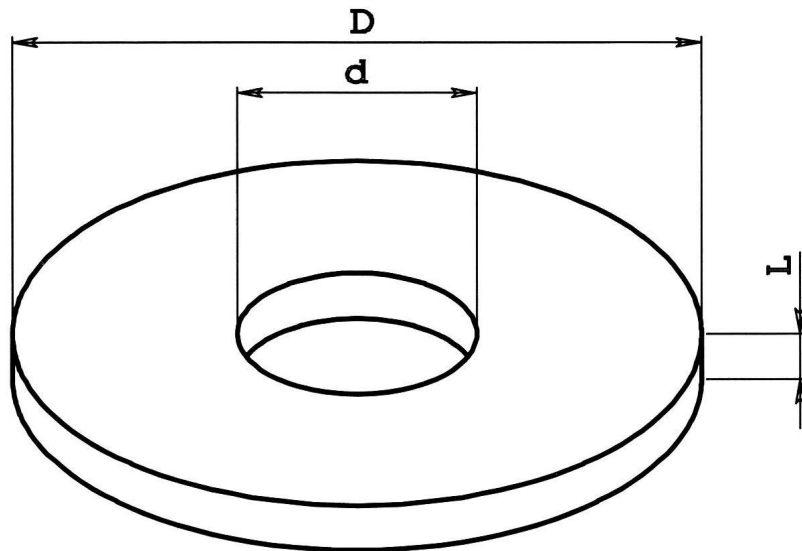


CRYLAX

714 Route de Plessy
74300 THYEZ FRANCE
Tel : 0033 450 960 920
Fax : 0033 450 960 922
E-mail: info@crylax.com

<http://www.crylax.com>

DISC-2018



Disques acier pour cames
Discs for cams

Disques acier pour cames
Discs for cams

				400.140.4010	140	40	10				
				400.140.4508	140	45	8				
				400.140.5010	140	50	10				
				400.150.3608	150	36	8				
				400.150.4010	150	40	10				
				400.150.5010	150	50	10				
				400.156.2808	156	28	8				
				400.158.4810	158	48	10				
				400.158.5810	158	58	10				
				400.160.2008	160	20	8				
				400.160.2408	160	24	8				
				400.160.2410	160	24	10				
				400.160.2610	160	26	10				
				400.160.2808	160	28	8				
				400.160.3006	160	30	6				
				400.160.3208	160	32	8				
				400.160.4010	160	40	10				
400.160.4512	160	45	12								
400.166.3208	166	32	8								
400.170.3510	170	35	10								
400.078.3010	78	30	10	400.120.2008	120	20	8	400.170.4010	170	40	10
400.080.4610	82	46	10	400.120.2410	120	24	10	400.175.3510	175	35	10
400.086.4610	86	46	10	400.120.2610	120	26	10	400.180.2008	180	20	8
400.088.3010	88	30	10	400.120.2808	120	28	8	400.180.3208	180	32	8
400.088.4610	88	46	10	400.120.3006	120	30	6	400.180.4010	180	40	10
400.089.3012	89	30	12	400.120.3007	120	30	7	400.190.4010	190	40	10
400.090.2008	90	20	8	400.120.3208	120	32	8	400.200.2008	200	20	8
400.090.3006	90	30	6	400.120.4010	120	40	10	400.200.2410	200	24	10
400.090.4510	90	45	10	400.123.6412	123	64	12	400.200.2610	200	26	10
400.092.3006	92	30	6	400.124.3208	124	32	8	400.200.3010	200	30	10
400.096.4012	96	40	12	400.124.4208	124	42	8	400.200.3208	200	32	8
400.096.4410	96	44	10	400.125.2008	125	20	8	400.200.3608	200	36	8
400.099.4012	99	40	12	400.125.2608	125	26	8	400.200.4010	200	40	10
400.100.2408	100	24	08	400.125.2808	125	28	8	400.210.2410	210	24	10
400.100.2410	100	24	10	400.125.3208	125	32	8	400.220.2010	220	20	10
400.100.2808	100	28	8	400.125.4208	125	42	8	400.220.2410	220	24	10
400.100.3010	100	30	10	400.130.2008	130	20	8	400.220.2610	220	26	10
400.106.3010	106	30	10	400.130.3006	130	30	6	400.220.3208	220	32	8
400.106.3012	106	30	12	400.130.3208	130	32	8	400.220.4010	220	40	10
400.110.2008	110	20	8	400.130.4008	130	40	8	400.240.2010	240	20	10
400.110.2606	110	26	6	400.130.4208	130	42	8	400.240.4010	240	40	10
400.110.2808	110	28	8	400.130.4512	130	45	12	400.250.2610	250	26	10
400.110.3208	110	32	8	400.140.2008	140	20	8	400.250.4010	250	40	10
400.110.4206	110	42	6	400.140.2410	140	24	10	400.260.2810	260	28	10
400.110.4512	110	45	12	400.140.2610	140	26	10	400.260.2812	260	28	12
400.110.4612	110	46	12	400.140.2808	140	28	8	400.260.4010	260	40	10
400.115.3006	115	30	6	400.140.3008	140	30	8	400.270.4010	270	40	10
400.115.3010	115	30	10	400.140.3208	140	32	8	400.280.4010	280	40	10
400.118.5812	118	58	12	400.140.3608	140	36	8	400.300.4010	300	40	10

Conditions générales de vente

Toute commande implique l'adhésion sans réserve aux dispositions ci-dessous qui ne sauraient être modifiées sauf stipulation contraire.

AVERTISSEMENT

Crylax se réserve le droit d'apporter sans préavis toute modification dans la réalisation et les données techniques de ses produits. De ce fait, les dessins et indications inscrits dans ce catalogue ne sont donnés qu'à titre indicatif.

COMMANDES

Toute première commande nécessitant l'ouverture d'un compte client doit être accompagnée de son règlement, d'un relevé d'identité bancaire et des références commerciales d'usage. Sans ces documents, nos envois seront faits contre remboursement ou par règlement préalable. Minimum de commande 150 Euros net hors taxes.

PRIX

Les prix retenus pour la facturation sont toujours ceux de notre tarif en vigueur au moment de la livraison.

FRAIS DE PORT ET DE REGLEMENT

Les frais de port et d'emballage et de règlement sont toujours à la charge du client. Les emballages ne sont pas repris.

EXPÉDITIONS

Les commandes sont exécutées dans la plus grande exactitude compatible avec les aléas de la fabrication et des approvisionnements. Les expéditions sont faites aux risques et périls du client, quel que soit le mode de transport utilisé. Le franco de port éventuel ne change pas ces conditions.

EXPORTATION

Nos modalités de livraison à l'exportation sont régies par les Incoterms de la chambre de commerce internationale indiqués sur nos factures.

RÉCLAMATIONS

Toute contestation, pour être prise en considération, devra être formulée au transporteur responsable par lettre recommandée dans les trois (3) jours (article 105 du code de commerce). Aucune réclamation ne pourra être prise en compte passé un délai de huit (8) jours après réception de la marchandise. Aucun retour ne sera accepté sans notre accord préalable et écrit, les articles retournés devront être récents, à l'état de neuf et dans leur emballage d'origine. En cas de retour, nous nous réservons la possibilité d'appliquer une moins-value de 20 % (vingt-pour-cent) sur le prix facturé, à titre d'indemnité relative aux frais subis.

DÉLAIS

Les délais sont donnés à titre indicatif, leur non-observation, non plus que l'obligation de livraison complète, ne peuvent engager notre responsabilité. Les retards ne donnent aux clients aucun droit d'annuler les commandes, d'en refuser la livraison ou de réclamer des dommages-intérêts ou indemnités à quelque titre que ce soit.

GARANTIE

La sévérité de notre contrôle nous permet de garantir nos fournitures contre tout vice de fabrication. Toutefois, si pour des raisons indépendantes de notre volonté, un défaut se révélait à l'usage, notre garantie se limite à l'échange du produit reconnu par nous défectueux, à l'exclusion de tous dommages-intérêts pour quelque cause que ce soit.

PAIEMENT – PENALITES DE RETARD

Factures jusqu'à 150 Euros net hors taxes : comptant par chèque ou virement impérativement sous huit (8) jours date de facture sans aucune déduction d'escompte. Factures supérieures à 150 Euros net hors taxes : par chèque date de facture à 30 jours nets. Nous refusons les traites. Nos factures sont toujours payables à Thyez aux échéances fixées suivant nos accords particuliers. A défaut de paiement à l'échéance, nous appliquerons en plus des agios correspondants, au taux de 1.7 % par mois, une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement (art L441-6 et D441.5 du code de commerce). Le non-paiement d'une seule échéance entraîne l'exigibilité immédiate de la totalité de nos créances et la suspension ou l'annulation à notre gré des commandes et livraisons en cours.

RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ – TRANSFERT DES RISQUES

Il est expressément convenu que le vendeur conserve la propriété des marchandises livrées jusqu'au paiement intégral de leur prix en principal et intérêts (loi n° 80-335 du 12 mai 1980), la remise du chèque ou autre titre créant une obligation de payer ne constituant pas un paiement. Cependant, dès la livraison des dites marchandises, l'acquéreur en deviendra responsable, le transfert de la possession impliquant le transfert des risques. Il s'engage à souscrire, dès à présent, au bénéfice du vendeur, un contrat d'assurances garantissant leur perte, vol, détérioration ou destruction.

ORIGINE

Bien que n'étant pas fournis par les constructeurs cités dans notre catalogue, les produits que nous proposons s'adaptent parfaitement à leurs machines. Les marques demeurent la propriété de leurs dépositaires et ne sont citées que pour diminuer les risques d'erreur dans les commandes. Les dessins et plans ne sont donnés qu'à titre indicatif et n'ont aucune valeur contractuelle. Ils peuvent être modifiés sans préavis. Les plans et échantillons qui nous sont adressés pour fabrications spéciales ne sont pas rendus.

CLAUSE ATTRIBUTIVE DE JURIDICTION

En cas de contestation, il est fait attribution expresse de juridiction au tribunal d'Annecy dont dépend notre siège, à l'exclusion de tout autre.